

EDITORIAL

Bonne année 2010 à tous nos lecteurs

Trait d'Union revient après avoir cessé sa parution. Parution que nous reprenons au n° 65. Nous espérons que sa nouvelle présentation vous satisfera ainsi que les rubriques de ce bulletin d'information du CCO. Ce numéro insiste particulièrement sur la problématique de l'emploi des jeunes et de la discrimination qui y est parfois associée. Bonne lecture et à bientôt dans deux mois.

Les « Jeudis de l'emploi » au Centre social des Hauts de Mazargues

Un dispositif original qui regroupe des permanences jusque là dispersées pour mieux agir pour l'emploi

Comme dans la majorité des Centres sociaux du CCO, il existe au Centre social des Hauts de Mazargues des permanences de dispositifs d'aide à la recherche d'emploi et à l'insertion. L'originalité de la démarche du Centre social des Hauts de Mazargues est d'avoir regroupé les diverses permanences sur une journée, le jeudi.

Service Public du Centre Social des Hauts de Mazargues

Comme l'explique Fabien Castan, agent de liaison service public du Centre Social des Hauts de Mazargues, il existait un dispositif destiné aux jeunes comprenant le PAPEJ, la Mission Locale pour l'Emploi, Act'Emploi, l'A.D.D.A.P. mais le dispositif était éclaté dans la semaine et les gens devaient venir le lundi, le mardi après-midi, ou le jeudi ce qui était peu pratique.

Les acteurs impliqués ont donc regroupé les permanences de manière à permettre une meilleure communication entre les dispositifs et les personnels. Il a semblé aussi que ce serait plus lisible et plus pratique pour les jeunes. Cette démarche est plus que pertinente dans un quartier où comme dans beaucoup de zones ZUP, il existe un important chômage des jeunes. De plus, La déscolarisation est importante dans le quartier. La majorité s'oriente vers un BEP, un bac Pro ou des formations et stages. Fabien Castan a pour rôle l'aide à l'écriture de Curriculum Vitae, de lettres de motivation. Son objectif est de parvenir à ce que les jeunes s'approprient la rédaction de ces documents même si le résultat peut laisser à désirer. L'accent est mis sur la motivation mais on ne peut pas oublier qu'il existe une réelle discrimination, que de venir d'un quartier comme la Soude ne facilite pas les choses.

P.A.P.E.J.

Christophe Ortega, salarié du Centre social du Roy d'Espagne, qui gère le Point d'Accès Prioritaire d'Emploi des Jeunes (PAPEJ), apporte un éclairage complémentaire. Il estime qu'il est difficile d'aider les jeunes car la situation autour de l'emploi se complexifie. Il existe d'une part un problème de territoire et d'autre part il y a peu d'emplois accessibles avec un faible niveau de qualification. Ce qui détermine les objectifs du PAPEJ : amener les jeunes vers une qualification leur permettant d'accéder à un emploi. Mais on constate une forte résistance à l'idée de formation, une résistance aussi importante dans les quartiers Nord que dans les quartiers Sud de Marseille. Par ailleurs, certains jeunes pensent que l'emploi va tomber du ciel, qu'il sera à coté de chez eux, qu'il sera bien payé alors qu'en réalité il y a quarante candidatures pour un poste en moyenne et qu'il va falloir qu'ils révisent leurs prétentions salariales à la baisse, qu'ils prévoient de se déplacer. Christophe Ortega note, lui aussi, qu'à cela s'ajoute une part de discrimination non négligeable. Il précise aussi que la discrimination peut être aussi un paravent pratique pour certains jeunes en difficulté et qui ne connaissent pas le monde de l'emploi. Cependant, il faudrait aussi que le regard sur les jeunes issus de l'immigration évolue car les jeunes font peur. Mais cela ne pourra se faire, estime Christophe Ortega, que si les politiques jouent le jeu et qu'il y ait de vraies mesures pour les jeunes.

P.L.I.E.

Pierre Roure, accompagnateur à l'emploi pour le PLIE (Plan Local pour l'Insertion par l'Emploi) et employé du Centre Social Mer et Collines, intervient sur les 8ème et 9ème arrondissements de Marseille. Le PLIE est destiné à des personnes qui ont un 1er niveau de qualification auxquelles il est proposé un parcours d'insertion. Ces personnes orientées vers le PLIE par Pôle Emploi n'ont pas ou très peu de qualification. Elles sont suivies de 6 mois à 2 ans et sont accompagnées durant les 6 premiers mois de leur emploi. Le PLIE obtient des résultats car on compte une vingtaine de sorties positives du dispositif pour une soixantaine de personnes. Dans le quartier de Mazargues, Pierre Roure explique que les principaux freins à l'emploi, ce sont la mobilité, l'éloignement du centre ville et des structures administratives du «Droit Commun» sur le territoire. En effet, le premier pôle emploi est situé rue Paradis et la Mission Locale pour l'Emploi dont dépend la Soude est sise à Castellane. Ce qui implique une forte motivation pour se déplacer... Il existe aussi beaucoup de personnes qui ont un diplôme de niveau 5 (CAP, BEP) et qui aimeraient changer de métier ou qui ont une qualification qui n'est plus ou pas en rapport avec le marché de l'emploi.

En conclusion, on peut estimer que le regroupement des différents acteurs de l'insertion sur une journée au Centre social des Hauts de Mazargues apparaît comme une initiative pertinente en fonction des difficultés d'accès à l'emploi intrinsèques et extrinsèques que connaît le quartier de la Soude. Cependant nul doute que les différents services qui interviennent sur le secteur font tout leur possible pour motiver les jeunes et leur permettre d'accéder à un emploi.

SOMMAIRE

- p.1 Editorial, Jeudis de l'emploi _____
- p.2 Zoom sur Hygia _____
- p.2 Agarn _____
- p.3 Echos d'ici _____
- p.4 Infos utiles _____

trait d'union

N° 65 janvier / février 2010

Bulletin d'information
du C.C.O Culture et Liberté - A.G.A.R.N

Secrétariat administratif

29, avenue de Frais Vallon 13013 Marseille
Tel : 04 96 13 07 20
Fax : 04 91 06 44 70



Avec Hygia les femmes se refont une beauté et retrouvent

l'envie de s'exprimer

En 2005, Sophie Kardous rencontre Karima avec qui elle fonde l'association Hygia. Elles partent sur le terrain et frappent à toutes les portes pour déterminer les besoins des femmes dans les quartiers. Après enquête, il s'avère qu'au-delà des soins, elles ont besoin d'un espace collectif, d'échange, de rencontre. C'est ainsi qu'est créé, en 2008, l'Institut de beauté solidaire. Cette création n'aurait pu se faire sans l'aide de la mairie du 13/14ème de Marseille et sans l'appui de la Fondation de France qui a repéré le projet.

Hygia se définit comme un centre de ressources pour femmes, un espace civique de proximité. En 2010, il est prévu deux sessions dans les locaux d'Hygia à la Maison de Quartier de l'avenue St Paul, en partenariat avec la politique de la ville, avec deux groupes de femmes avec une animation centrée sur le code social de présentation vestimentaire. Sophie Kardous explique qu'il faut que la personne « arrive à déterminer les codes sociaux dans un avenir professionnel qui est mouvant, qui change ». Coté résultats, beaucoup de femmes sont redynamisées sur des projets professionnels ou des projets de formation. Elles se sont senties le courage d'affirmer des chemins de vie, des changements. Certaines ont parfois pratiqué un métier assez longtemps mais ont désormais l'envie de faire autre chose et l'association peut les y aider.

L'Institut de beauté solidaire est l'endroit qui permet rencontres et projets. Il dispense notamment des soins esthétiques avec une tarification étudiée. Un soin visage au tarif normal revient à 20 € mais si la personne est en parcours d'insertion cela ne lui coûtera que 15 €. La différence est à la charge d'Hygia qui tente de compenser la différence grâce aux subventions. Mais il n'y a pas que le soin individuel, il y a aussi un espace collectif avec une animatrice qui accueille les femmes sur différentes thématiques : professionnelle, sociale, familiale. Cet espace permet aux femmes de toutes les cultures, de tous les milieux sociaux, d'échanger. Hygia organise aussi de grandes journées centrées sur la prévention santé et envisage de constituer des groupes de femmes sur le dépistage du Sida. Sont aussi prévues des formations sur l'accès au droit, les violences faites aux femmes. 20 personnes par semaine et 300 par an, en moyenne, fréquentent l'institut dont les actions externes touchent environ 400 personnes qui viennent du Var, de Marignane, de Vitrolles, de Marseille. Ce qui tend à prouver qu'un lieu comme Hygia manquait dans le paysage social existant.

Une usagère de l'institut, Mme Djamila Mamoudi, confirme le rôle qu'il tient dans le quartier et au-delà : « J'ai été agréablement surprise par l'accueil et j'ai trouvé un lieu où j'ai pu parler. L'esthéticienne, la coiffeuse, sont à l'écoute, sans juger. Vous pouvez parler mais vous n'êtes pas obligée. J'ai eu personnellement des problèmes de violence dans mon couple et on m'a beaucoup aidé à en parler. Ça m'a aussi permis de suivre une formation d'agent administratif. Ça m'a beaucoup rapporté et j'ai surtout apprécié le fait d'être conseillée, pas jugée. »

Pourtant malgré ces résultats encourageants, l'association n'a pas encore les financements qui vont avec l'action. 5 postes de travail ont été créés mais un seul poste a pu être pérennisé. Mais Hygia et les femmes qui fréquentent l'institut espèrent bien que cela va durer car les femmes se sont approprié l'espace : elles participent à tous les ateliers, aux manifestations, et ont créé une charte des usagères du lieu.

Maison de quartier av st Paul 13013 Marseille
assohygia@gmail.com
www.asso-hygia.org

ACTUALITÉS

L'A.G.A.R.N, avantages et inconvénients de la gestion en Délégation de Service Public

Depuis le 1er janvier 2009, l'A.G.A.R.N gère le Relais Nature de La Moline en Délégation de Service Public. Ce statut diffère de la convention avec la ville (MAPA) qui structurait les relations de l'association avec la ville de Marseille.

Alors qu'auparavant les enfants qui venaient dans le cadre de leur école payaient un tarif à la demi-journée, la DSP implique un accès gratuit des écoles de la ville de Marseille. Parallèlement, dans le cadre de cette DSP, l'AGARN s'était engagée à créer un poste d'agent de développement. Ce poste a été pourvu à mi-temps par Ana Savulescu qui occupe, par ailleurs, le poste de secrétaire de l'AGARN. Le montant de la DSP est cependant moins élevé que ce que donnait la ville dans le cadre MAPA.

Pour faire face à cette situation, l'association se tourne vers le public adulte et noue un partenariat avec les coordinateurs des centres du CCO. Il est prévu, notamment, des actions en direction du public allocataire du RSA. En l'occurrence il s'agit de formations et d'organisation de journées sur des thèmes tels que l'équilibre alimentaire, la diététique, les produits du jardin. Tous sujets susceptibles d'intéresser un public qui, du fait de ses faibles ressources, s'alimente mal en général.

D'autres projets comportent des formations sur les plantes médicinales, le compost et l'olivier, projets dont l'équilibre budgétaire est fortement compromis dans la situation présente. L'association poursuit son travail avec la ville de Marseille avec des actions vers les écoles (programme Eco-citoyenneté). En 2009, l'A.G.A.R.N a vu son taux de fréquentation s'établir à 9000 demi-journées enfants par an. Son action touche tous les publics (Maternelle, CM1 et 2, adolescents handicapés, adultes) sauf les adolescents.

Nul doute que les activités proposées par l'A.G.A.R.N, découverte de la nature, équilibre alimentaire, protection de l'environnement, Eco-Citoyenneté, ateliers artistiques et bricolage nature, jardinage, jeux de découverte continueront à séduire petits et grands pendant l'année 2010 et que le déficit budgétaire ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir.

Bienvenue à

- **Ahmada Nassabia**
(secrétaire agent d'accueil) La Sauvagère
- **Mohamed Abdillah**
(animateur jeunes) St Antoine
- **Galluzzo-Giordano Stéphanie**
(agent d'entretien) La Paternelle
- **Ben Mamoud Ouassila**
(animatrice enfance) St Antoine
- **Aboudou Sonia**
(animatrice enfance) La Savine
- **Aboud Ousseni Alifa**
(animateur enfance) La Savine
- **Kerkar Nadir**
(animateur jardin) La Paternelle
- **Cortès Angelique**
(animatrice polyvalente) La Bricarde
- **Ksouri Souad**
(secrétaire, agent d'accueil) La Bricarde
- **Golamallah Soraya**
(animatrice polyvalente) La Bricarde
- **Sharlipp Barbara**
(animatrice polyvalente) Belsunce
- **Denoun Amine**
(animateur polyvalent) Belsunce
- **Angelats Adrien**
(responsable ALSH enfants) La Sauvagère
- **Boubou Awa**
(agent d'entretien) La Pauline
- **Becker Jacques**
(rédacteur)

Bonne route à

- **Fridoski Céline**
(P RSA 10ème)
- **Berre hail Amina**
(La Paternelle)
- **Chabani Latifa**
(La Renaude)

→ CCO Bernard Du bois

Ouverture d'un lieu d'accueil parents/enfants

Depuis le 08/01/2010, le CCO Bernard Dubois (Marseille 13001) a ouvert un lieu d'accueil destiné aux parents et aux enfants âgés de 0 à 4 ans. L'équipe a mis cette activité en place parce qu'elle présume que la prévention doit se faire le plus tôt possible. L'idée vient du constat qu'il est difficile pour les parents d'imposer à leurs enfants les règles nécessaires à la vie en société, en collectivité. Mais ce lieu n'est pas un lieu normatif d'une part, et d'autre part l'anonymat des parents qui viennent y chercher un soutien est respecté. Précisons aussi que ce service est totalement gratuit et que les parents et enfants peuvent recourir au service d'accueillants professionnels formés aux problématiques de la petite enfance. Parmi ces accueillants, une psychologue professionnelle (qui intervient aussi sur l'Escalet et la Ritournelle) et l'équipe du centre CCO sont à la disposition du public.

→ La Pauline

Un goûter de Noël réussi

Ils étaient nombreux ce 16 décembre 2009 à la Maison Pour Tous de la Pauline. La 2ème édition du goûter de Noël de la Maison Pour Tous de la Pauline a été une réussite. Plus de 100 enfants sur les 180 qui participent aux activités de la Maison Pour Tous étaient là. Ils étaient là pour recevoir leurs cadeaux du Père Noël, un Père Noël que l'on aurait pu appeler Super-Mario puisque c'était Mario Esteve, un salarié du CCO qui, pour la première fois, avait endossé la tenue rouge et blanche et la barbe du célèbre dispensateur de cadeaux. Mais pour le voir apparaître, les enfants ont du l'appeler en chanson. Il est arrivé et a distribué à chacun d'entre eux un « ballotin », autrement dit un goûter avec des cadeaux. Les enfants étaient émerveillés et les parents heureux de ce goûter pas comme les autres. A noter aussi que l'adjoint au Maire de secteur et Conseiller Général, Didier Garnier, a lui aussi rendu visite au Père Noël. L'histoire ne dit pas s'il a reçu un cadeau...



Tarifs des prestations CAF 2010

Les nouveaux tarifs de la CAF pour 2010

La CAF verse de nombreuses aides dédiées à l'enfance, à la famille comme la prime de naissance, l'allocation de rentrée scolaire ou encore dédiée au logement comme la prime de déménagement ou l'aide personnalisée au logement. Les montants de toutes ces primes seront majorés en 2010. Pour information : l'allocation de rentrée scolaire versée fin août 2010 est de :

- 280, 76 € pour un enfant âgé de 6 à 10 ans
- 296, 22 € pour un enfant âgé de 11 à 14 ans
- 306, 51 € pour un enfant âgé de 15 à 18 ans

Quant à la prime de naissance versée au cours du 7ème mois de grossesse, elle est jusqu'au 31/12/2010 de 889, 72 €.

La prime de déménagement est 934, 80 € à partir de 3 enfants et de 1011, 92 € pour 4 enfants

Conditions pour bénéficier de la prime naissance CAF 2010

La prime à la naissance versée par la CAF est accessible lorsque l'on attend un enfant et sous conditions de ressources. A noter que la femme enceinte doit envoyer la déclaration de grossesse à la CAF dans les 14 premières semaines. La prime de naissance s'élève à 889, 72 € après déduction de la CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale) aux taux de 0, 5 %. La prime est versée en une seule fois, pour chaque enfant à naître, lors du 7ème mois de grossesse.

Plafonds de ressources valables au 31 décembre 2009

Ménage avec un seul revenu :

- 1er enfant : 32 813 €
- 2 enfants : 39 376 €
- 3 enfants : 47 251 €

Ménage avec deux revenus ou parents isolés :

- 1 enfant : 43 363 €
- 2 enfants : 49 926 €
- 3 enfants : 57 801 €

Les prestations familiales ne devraient pas être revalorisées en 2010.

Selon un communiqué de la Caisse nationale d'allocation familiale (CNAF), les textes en préparation ne prévoiraient aucune augmentation de la base mensuelle de calcul des prestations familiales pour l'année 2010. Celle-ci resterait inchangée et fixée à son taux de 2009 soit 389,20 euros. Les administrateurs de la CNAF déplorent « que les pouvoirs publics s'en tiennent à une application stricte des textes qui aura pour conséquence une perte de pouvoir d'achat pour les familles ».

Seules les aides au logement devraient bénéficier d'une hausse de 0,32 % au 1er janvier 2010.

Le montant des plafonds de ressources permettant le bénéfice de certaines prestations familiales serait par contre revalorisé de 2,8 %.

Complément de libre choix du mode de garde de la Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE)*

Barèmes envisagés pour 2010.

Nombre d'enfants à charge	Revenus inférieurs à	Ne dépassant pas	Supérieurs à
1 enfant	20 059 €	44 576 €	44 576 €
2 enfants	23 095 €	51 322 €	51 320 €
3 enfants	26 738 €	59 148 €	59 418 €

Âge de l'enfant	Montant mensuel de la prise en charge		
Moins de 3 ans	441,63 €	278,48 €	167,07 €
De 3 à 6 ans	220,82 €	139,27 €	83,54 €

*Sous conditions d'activité professionnelle suffisante

Les prestations familiales liées à la Base mensuelle de calcul des prestations familiales sont les suivantes :

Les Allocations familiales, la Prestation d'accueil du jeune enfant, le Complément familial, l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé, l'Allocation journalière de présence parentale, l'Allocation de soutien familial, la Prime de déménagement, l'Allocation de rentrée scolaire, et l'Allocation de parent isolé pour les Dom.

